

Les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 janvier 2015, de violents attroupements se sont déroulés à Zinder, Agadez, et Niamey, occasionnant des pertes en vies humaines et des blessés aussi bien du côté des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), que de celui des manifestants.

Face à cette situation, la CNDH présente aux familles des victimes ses sincères condoléances et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Toutefois la CNDH condamne sans réserve la caricature par Charlie Hebdo du Prophète, paix et salut sur lui ; exprime son indignation et sa consternation vis-à-vis de ces actes posés au nom de l'Islam, qui est une religion de paix et de tolérance.

Pour rappel l'art. 30 de la Constitution du 25 Novembre 2010 ne dispose t-il pas que : « toute personne a droit à la liberté de pensée, d'opinion, d'expression, de conscience, de religion et de culte.

L'Etat garantit le libre exercice du culte et de l'expression des croyances.

Ces droits s'exercent dans le respect de l'ordre public, de la paix sociale et de l'unité nationale ».

Notre pays est déjà à la croisée de plusieurs foyers de tension dont notamment, au Mali, en Lybie et au Nigéria. De tels évènements s'ils viennent à se reproduire accentueront la fragilisation de l'Etat, et par voie de conséquence, favoriseront l'infiltration de ces nébuleuses qui nous entourent.

C'est pourquoi, la CNDH en appelle au sens de patriotisme et à l'esprit républicain de tous les leaders religieux, musulmans comme chrétiens, des responsables des partis politiques et ceux de la société civile, afin que le calme et la quiétude soit définitivement réinstauré sur l'ensemble du territoire national.

En attendant les résultats des investigations engagées par notre Institution, la CNDH demande au gouvernement d'accélérer le processus de l'enquête déjà diligentée afin de situer les responsabilités et que chacun réponde de ses actes conformément à la loi.

La CNDH , recommande en outre au gouvernement

de :

- Renforcer la sécurité partout où besoin sera, notamment au niveau des lieux de cultes, des écoles et autres lieux publics.

Par ailleurs, demande aux Forces de Défense et de Sécurité d'éviter d'agresser les professionnels des médias dans l'exercice de leurs fonctions et à continuer à les protéger.

Convaincue qu'il ne peut y avoir de développement sans paix, la CNDH invite chaque citoyen et citoyenne à ne ménager aucun effort pour cultiver l'unité nationale, la tolérance et la coexistence pacifique qui sont légendaires au peuple nigérien.

Pour la CNDH

Son Président

Le Professeur KHALID IKHIRI

Fait à Niamey, le 19 Janvier 2015 ;